



Ville de Folschviller

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE FOLSCHVILLER

AVIS D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous rappelons aux habitants que les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire jusqu'au 31 décembre 2015.

A cet effet, une permanence se tiendra en mairie :

Le jeudi 31 décembre de 08 h à 12h

Prière d'apporter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Passé ce délai, les inscriptions ne pourront plus être prises en compte.

Folschviller, le 18 décembre 2015

Le Maire,



Gabriel MULLER